

LA LETTRE AUX TERRITOIRES



Le Smart Navigo se développe, comme je m'y étais engagée, pour mieux répondre à vos besoins et faciliter vos déplacements quotidiens.



 **À la une**

Dès 2019, de nouveaux services billettiques seront disponibles :

Avec le Navigo Liberté+, nous réparons une injustice : il sera enfin possible de passer du métro au bus sans avoir à repayer. En plus de cette correspondance, demandée depuis longtemps par les associations d'usagers, vous voyagerez au prix du carnet dès la première unité. Ce système de post-paiement permettra le paiement à l'usage avec débit à la fin du mois.

Le Navigo Easy offrira la possibilité de charger un montant à l'avance, sur un passe dédié, pour effectuer de multiples trajets. Il sera possible d'y stocker plusieurs titres de transport en même temps.

Le Canal Mobile permettra l'achat et la validation via le téléphone mobile.

En 2021, nous supprimerons ainsi le ticket de métro, dont le dernier visuel a été présenté mi-octobre.

Ces nouveaux services vont en effet se substituer à la vente des tickets cartonnés et présenteront l'avantage de ne plus se démagétiser.

Valérie PÉCRASSE

Présidente de la Région Île-de-France
Présidente d'Île-de-France Mobilités

Navigo : la révolution Liberté+ et Easy

Le projet télébillettique « Navigo » franchit une nouvelle étape avec l'arrivée de la dématérialisation des titres de transport et le paiement à l'usage en 2019.

Navigo Liberté+ : le premier service tarifé à l'usage

NAVIGO LIBERTÉ+

1,2 million de futurs usagers en 2021
avec en moyenne 20 déplacements/mois

Il s'adresse aux usagers occasionnels qui souhaitent se déplacer fréquemment, sans justifier l'achat d'un passe annuel, donc essentiellement à des Franciliens.

Le service Navigo Liberté+ – innovant et avantageux pour les usagers franciliens – permet, après un acte de souscription unique, de se déplacer librement dans les transports qui sont aujourd'hui accessibles avec un Ticket t+, dans les bus de liaison vers les aéroports, le tout avec un support plus fiable que les tickets magnétiques.

L'utilisateur est prélevé le mois suivant du montant réel de ses déplacements et n'a donc pas à avancer de trésorerie. Il peut accéder, depuis son espace personnel en ligne, à un suivi de sa consommation avant la facturation. Il n'a plus à se présenter à l'automate pour acheter des Tickets t+, ni à anticiper un achat en amont d'un trajet.

Navigo Easy : un passe qui facilite les voyages occasionnels

NAVIGO EASY

5,8 millions d'utilisateurs attendus en 2021, franciliens ou non se déplaçant trop peu pour envisager un abonnement

Il s'agit d'un passe sans contact rechargeable, plus fiable que les tickets magnétiques et permettant la dématérialisation de Tickets t+ et de forfaits à la journée.

Disponible à l'achat dans les guichets, agences des transporteurs et chez leurs dépositaires, le passe Navigo Easy est facile d'accès et utilisable immédiatement. Il est rechargeable sur les automates de distribution RATP et SNCF, chez les dépositaires de la RATP et auprès des transporteurs bus et cars de grande couronne.

Dématérialisation : le téléphone transformé en passe Navigo

La première phase d'expérimentation vient de débuter via le réseau de métro, bus, tram, RER et Transilien. Les voyageurs téléchargent l'application Navigo Lab, qu'ils pourront recharger selon leurs besoins (titre hebdomadaire, occasionnel, mensuel...). Le smartphone fera ensuite office de titre de transport. Pour le moment, c'est déjà possible pour les abonnés Orange qui ont un téléphone Android. D'autres opérateurs devraient bientôt pouvoir y accéder.

Une fois l'achat effectué, il suffit de présenter le téléphone allumé ou éteint devant la borne de contrôle dans le bus et le tram et au niveau du portique sécurité dans le métro ou le train pour valider son titre de transport.

Une petite révolution pour les usagers qui représente un investissement de 10 millions d'euros pour la Région Île-de-France, puis 10 millions supplémentaires d'ici à 2021 pour déployer le paiement par smartphone. Si ce test s'avère concluant, ce service devrait être ouvert à tous d'ici l'été 2019 et concernerait 3 millions d'utilisateurs.



Le Smart Navigo, c'est déjà une réalité.

Les abonnés aux transports en commun d'Île-de-France peuvent dès à présent utiliser une application mobile pour remplacer leur carte de transport actuelle ou leur Ticket t+.

Le passe Navigo devient progressivement le Smart Navigo et à l'horizon 2021, le ticket de métro sera supprimé. La modernisation du système de billettique de nos transports doit permettre d'offrir un service moderne, plus pratique et qui s'adapte aux besoins de tous les voyageurs, qu'ils soient réguliers ou occasionnels.

En proposant la dématérialisation du titre de transport, nous répondons à une demande forte de nos clients pour un parcours plus fluide, digitalisé et personnalisé.

Notre souhait est d'offrir une gamme de services variés, connectés et d'être ainsi au plus proche des attentes des voyageurs en termes de services personnalisés. Île-de-France Mobilités s'adapte chaque jour aux nouveaux usages et aux nouvelles mobilités.

Stéphane BEAUDET

Vice-président du Conseil régional d'Île-de-France chargé des transports et des mobilités durables

Étude sur la faisabilité de la gratuité en Île-de-France

Les conclusions du comité de 8 experts indépendants, présidé par Jacques Rapoport (ancien dirigeant à la RATP et PDG de SNCF Réseau), ont présenté les principaux impacts d'une éventuelle gratuité des transports en commun en Île-de-France :

- Une baisse de 2 % du trafic automobile, avec un effet minime sur l'amélioration de la qualité de l'air.
- Un report très majoritaire des piétons et des cyclistes, et non des véhicules motorisés (automobilistes...).
- + 6 à 10 % de fréquentation, très majoritairement en heure de pointe sur des lignes déjà chargées.
- Plus d'1 million de personnes bénéficient déjà de la gratuité ou de tarifs réduits.
- Environ 500 € de hausse de fiscalité par an et par ménage francilien.

La gratuité porterait donc un risque important de paupérisation des transports collectifs et de dégradation de la qualité de service, les améliorations de l'offre, voire son simple maintien, ne pouvant plus être financés.



Du **nouveau** sur les réseaux de transport

12 septembre 2018

Visite du poste de commandement de la ligne 13 du métro



La ligne 13 est la 3^e ligne de métro francilien la plus empruntée, avec le taux de charge le plus important du réseau en heure de pointe. Conscients des difficultés rencontrées par les voyageurs de la ligne, Île-de-France Mobilités et la RATP mènent un vaste plan d'investissements pour la moderniser. À l'occasion de la visite du poste de commandement de la ligne, de nouvelles mesures ont été annoncées pour agir dès maintenant et sur des dispositifs constants : renfort de la ligne de bus 528 qui dessert le nouveau Tribunal de Paris, plus de présence dans les stations très fréquentées et proposition d'itinéraires alternatifs en cas de forte affluence. Retrouvez le détail des mesures dans le [dépliant](#).

26 septembre 2018

Déploiement du Francilien sur l'axe de Paris Saint-Lazare – Saint-Nom-la-Bretèche



Le Francilien équipe à 100 % les lignes H et K et est également en circulation sur les lignes E, J, L et P. Depuis décembre 2017, les rames Francilien circulent déjà sur la branche Paris Saint-Lazare – Versailles de la ligne L. 4 rames Francilien circulent désormais sur la branche de Paris Saint-Lazare – Saint-Nom-la-Bretèche. Progressivement, 2 rames supplémentaires seront déployées tous les 2 mois, pour atteindre les 24 rames sur cette branche en juin 2019. L'ensemble des branches sud de la ligne L (groupe L2) seront alors intégralement équipées à l'été prochain.

26 septembre 2018

Présentation du nouveau système de validation en gare de Paris Saint-Lazare



Île-de-France Mobilités et SNCF Transilien ont lancé un vaste programme de remplacement des 1 800 « tourniquets » qui équipent les gares franciliennes ; certains ont plus de 30 ans. 34 gares, dont celle de Paris Saint-Lazare, bénéficieront de ce nouvel équipement d'ici 2021, pour un coût d'investissement total de 55 M€ (14 M€ pour la seule gare de Saint-Lazare).

Cette gare emblématique, avec ses 1 600 trains et 450 000 voyageurs quotidiens, est la dernière grande gare parisienne totalement ouverte, mais deviendra la première à être dotée de ces nouveaux équipements, spécialement conçus pour les zones de « mass transit » voyant passer des centaines de milliers de passagers par jour. 140 portes de validation seront installées dans la gare d'ici mi-2019, réparties sur 8 accès (les arcades, le quai transversal, les souterrains et l'accès rue de Rome).

5 octobre 2018

Lancement officiel des travaux du Tram 13 express

Le Tram 13 express a fait l'objet d'un lancement officiel en présence des financeurs et des partenaires du projet. Il s'intègre dans la dynamique de développement important des tramways en Île-de-France, offrant de nouvelles correspondances avec les RER A et C et les lignes L, N et U. Son chantier est mené dans une démarche de respect du patrimoine historique et naturel. Le projet réutilise et renouvelle en grande partie les infrastructures existantes de la Grande Ceinture. Au total, sur 18,8 km de tracé, plus de 15 km reprennent la ligne actuelle entre Noisy-le-Roi et Saint-Germain-en-Laye Grande Ceinture.

La mise en service du tram-train est prévue pour 2021. Le prolongement du Tram 13 express vers le nord jusqu'à Achères en passant par la gare de Poissy est également bien engagé après l'enquête publique menée et l'adoption de la déclaration de projet par le Conseil d'Île-de-France Mobilités. La déclaration d'utilité publique de ce tracé urbain est attendue d'ici à la fin de l'année.



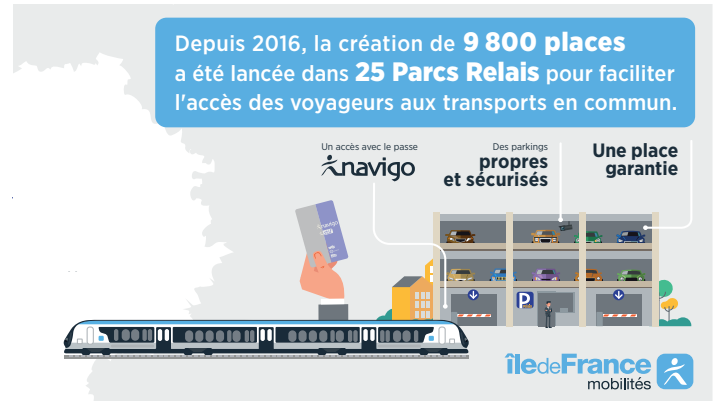
Les **décisions** prises au Conseil d'Île-de-France Mobilités du 9 octobre 2018



Un nouveau **Vice-Président d'Île-de-France Mobilités**

M. Patrick SEPTIERS, Président du Conseil départemental de Seine-et-Marne, a été élu en tant que Vice-Président représentant des conseils départementaux de grande couronne. Il siègera également au sein de la commission économique et tarifaire.

951 places supplémentaires en **Parc Relais**



Île-de-France Mobilités investit pour la **modernisation des gares**

Gare du Nord-Gare de l'Est

L'amélioration de **liaison urbaine et souterraine entre la Gare du Nord et la Gare de l'Est** va permettre de faciliter la correspondance, d'identifier le bipôle et d'améliorer le cadre de vie, le confort des usagers et des riverains. La convention de financement des études d'avant-projet est votée.

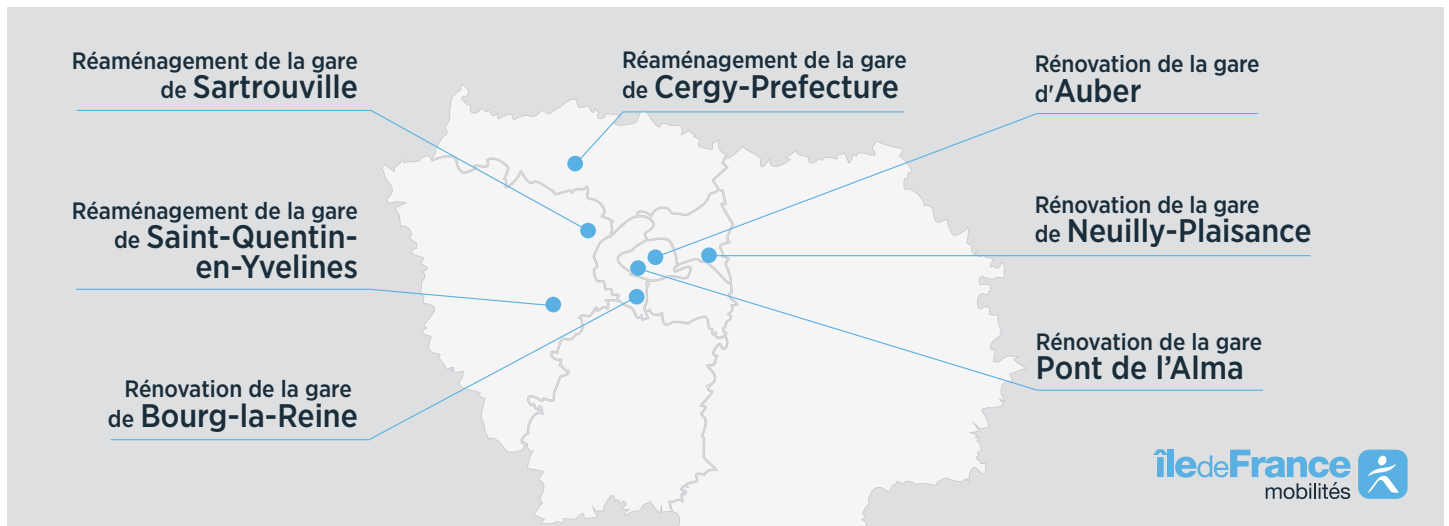
Modernisation des RER A, B, C et D

Dans le cadre de la modernisation des RER A, B, C et D, une **nouvelle vague de financement** a été votée pour les gares de Cergy-Préfecture (bâtiment voyageurs), Auber (rénovation), Sartrouville (études d'avant-projet), Neuilly-Plaisance (désaturation et rénovation), Saint-Quentin-en-Yvelines (aménagement), Pont de l'Alma (accès voyageurs), Bourg-la-Reine (pôle d'échanges multimodal).

Dans le cadre du plan de 10 000 places de Parc Relais supplémentaires, deux nouveaux parcs verront le jour d'ici début 2021, à **Esbly** (ligne P) pour 647 places et **Cormeilles-en-Parisis** (ligne J) pour 304 places. Chaque Parc Relais est équipé : personnes à mobilité réduite, covoiturage, véhicules électriques et deux-roues motorisés. Participation Île-de-France Mobilités : 5,5 M€.

Rénovation des Z2N : confort et accessibilité

Entre 2018 et 2021, **133 rames affectées aux lignes D et P** seront rénovées : amélioration de l'ambiance lumineuse et de la sonorisation, remplacement des sièges et du revêtement de sol, installation de prises USB et de plans de ligne dynamiques, pelliculage athermique des fenêtres. Première rame modifiée : début 2019.





Un nouveau réseau de bus à Paris et en petite couronne

Le nouveau réseau de bus parisien sera mis en service à partir d'avril 2019. Il n'avait pas fait l'objet de modifications depuis 70 ans. Pour accompagner la création de 4 nouvelles lignes et la modification de 46 sur 60, la RATP va procéder au recrutement d'environ 6 à 700 nouveaux machinistes, à l'acquisition de 110 nouveaux bus et près de 250 nouveaux arrêts seront équipés en bornes d'informations

voyageurs. De nombreuses mesures sur Paris et les communes limitrophes sont prévues pour améliorer les conditions de circulation des bus, avec pour objectif d'optimiser la vitesse commerciale sous 2 ans. Île-de-France Mobilités sera particulièrement vigilante à l'aménagement des carrefours identifiés par la RATP comme « les plus difficiles » aux heures de pointe de semaine.

Mise en service au printemps 2019

Un nouveau réseau performant :

- **Simple** et adapté aux besoins des habitants
- **Une meilleure connexion** entre Paris et les communes limitrophes
- **4 nouvelles lignes** créées et de nouveaux quartiers desservis

Des aménagements de voiries financés à 70% par Île-de-France Mobilités



Les bénéfices pour les voyageurs :

- **de bus là où il faut, quand il faut**
- **de qualité et de confort**
- **de services, une meilleure information**

700 conducteurs de bus recrutés




Renforts des lignes de bus pour faciliter les déplacements

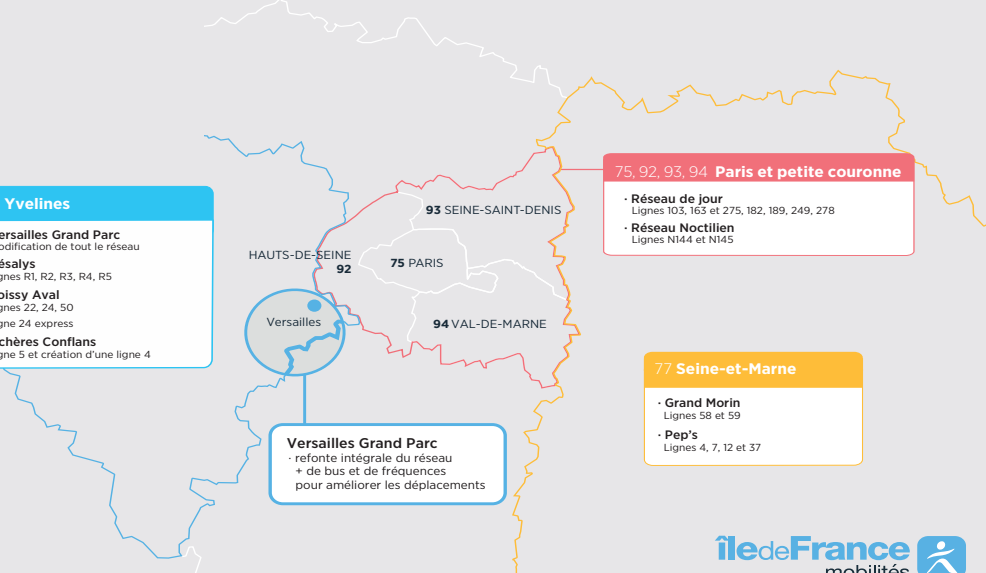
63 lignes, dont 10 lignes de bus et Noctilien pour le réseau RATP, 2 lignes Noctilien affrétées par la SNCF et 51 lignes pour les lignes de grande couronne, ont fait de l'objet de renforts et modifications pour environ 12 M€. Les améliorations concernent des passages de lignes en bus articulés, des ajustements d'offre pour faire face à des surcharges, des créations de lignes. Principaux territoires : **Saint-Germain Boucle de Seine, Versailles Grand Parc, Pays créçois, Marne et Gondoire...**



Nouvel itinéraire de la ligne RATP 91

La modification d'itinéraire de la ligne de bus 91 qui reliera les gares Montparnasse/Austerlitz/Lyon/de l'Est à son nouveau terminus à gare du Nord impose l'aménagement de la voirie. Plus de 3,1 M€ de travaux devront être réalisés d'ici le printemps 2019.





Le saviez-vous ?
350 lignes de bus ont déjà été renforcées depuis 2016 afin de faciliter les déplacements des Franciliens.
+ 20 % d'offre nouvelle !

78 Yvelines

- Versailles Grand Parc Modification de tout le réseau
- Rézalys Lignes R1, R2, R3, R4, R5
- Poissy Aval Lignes 22, 24, 50 Ligne 24 express
- Achères Conflans Ligne 5 et création d'une ligne 4


75, 92, 93, 94 Paris et petite couronne

- Réseau de jour Lignes 103, 163 et 275, 182, 189, 249, 278
- Réseau Noctilien Lignes N144 et N145

77 Seine-et-Marne

- Grand Morin Lignes 58 et 59
- Pep's Lignes 4, 7, 12 et 37

Versailles Grand Parc
 - refonte intégrale du réseau
 + de bus et de fréquences pour améliorer les déplacements



L'agenda des **concertations** et **enquêtes publiques**

Concertation tripôle : amélioration des **parcours usagers**

La concertation du projet « Amélioration des parcours usagers gares de Lyon, de Bercy et d'Austerlitz » s'est déroulée du 10 septembre au 13 octobre 2018. Île-de-France Mobilités est allée à la rencontre des usagers de ces trois grandes gares parisiennes.

Trois rencontres en gares, une réunion publique et la carte participative ont permis de recueillir des centaines d'avis. La signalétique en gare et autour des gares, l'information voyageurs, les correspondances et l'intermodalité sont les sujets plus abordés par les usagers.

Retrouvez les moments forts de cette concertation sur : parcours-gares-lyon-bercy-austerlitz.fr



Tram 3 Porte Dauphine : **enquête publique**

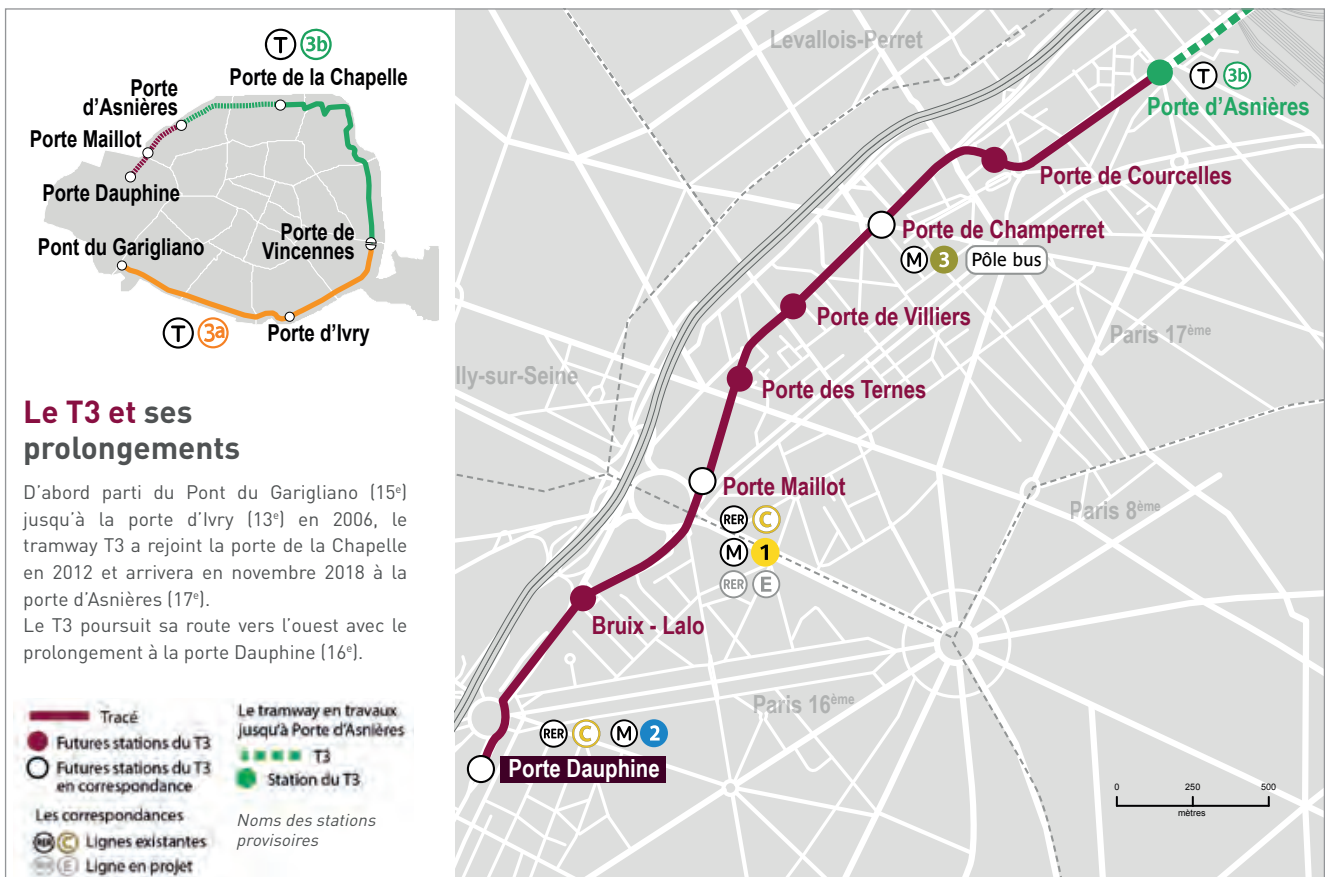
Organisée par la Préfecture de Paris et sous la co-maîtrise d'ouvrage de la Ville de Paris et d'Île-de-France Mobilités, l'enquête publique du prolongement du Tram 3 de la Porte d'Asnières à la Porte Dauphine a eu lieu du 26 septembre au 31 octobre.

Ce projet, qui vise à desservir le territoire de l'ouest parisien par une ligne de rocade performante, favorisant l'usage des transports en commun et améliorant le maillage du réseau a été présenté à l'occa-

sion de deux réunions publiques qui se sont déroulées dans les 16^e et 17^e arrondissements de Paris.

La commission d'enquête a pu rencontrer et recueillir les observations des habitants pendant l'organisation de 12 permanences, dont 2 dans les marchés alimentaires des 16^e et 17^e arrondissements de Paris.

Retour sur cette enquête publique sur www.prolongement-t3ouest.paris.fr



Les relations avec les **territoires** et les **associations d'usagers**

Réunion avec les **associations d'usagers** sur les dispositifs de **dédommagement**

Le 13 septembre dernier, s'est tenue à Île-de-France Mobilités une réunion avec l'ensemble des associations et collectifs d'usagers pour poursuivre la réflexion engagée afin de faire évoluer les dispositifs de dédommagement des usagers et d'incitation à la performance des opérateurs. Elle faisait suite aux réunions déjà tenues sur ces sujets les 13 février et 17 mai derniers. Les propositions des associations vont alimenter les axes de négociations d'Île-de-France Mobilités pour les futurs contrats avec les opérateurs.



Projet P+ : une année d'avancées

Lancé en 2017, le projet P+ rassemble les équipes de Transilien, les représentants des associations d'usagers de la ligne et les équipes d'Île-de-France Mobilités pour travailler sur :

- La qualité de la production : robustesse d'exploitation, composition ajustée de trains chargés.
- Les services et le confort d'accueil en gares.
- L'information voyageurs.
- La modernisation et l'entretien du réseau (travaux, plan de maîtrise de la végétation...).
- La mise en œuvre du schéma directeur de la ligne P.

Lors de la réunion du groupe de travail des référents du mois de septembre, préparatoire au prochain comité consultatif plénier, a été présentée l'étude menée par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France sur la dynamique des territoires de la ligne P et ses implications sur l'évolution des besoins de mobilité. Objectif : partager une vision commune et se projeter sur 2019 pour préparer la refonte d'offre.

Ligne R : un dialogue permanent

Après les rencontres terrain et à Île-de-France Mobilités au mois de juillet, le dialogue s'est poursuivi en réunions de travail avec la direction de la ligne R et les associations d'usagers (CODUT, Livry Environnement et le Collectif des usagers de la ligne R) au cours du mois de septembre : calendrier de déploiement des Regio 2N, sécurité, incivilités liées au tabac, arrêt des trains courts en tête de quai, information voyageurs à bord des trains et en gare de Lyon, services de bus de substitution, temps de parcours, cadencement, propreté, toilettes...



Retour d'expérience sur les incidents RER A et ligne 1 du métro

À l'initiative d'Île-de-France Mobilités, un retour d'expérience (REX) sur la gestion des incidents survenus sur le RER A le 29 juin et sur la ligne 1 du métro le 31 juillet, s'est tenu le 1^{er} octobre en présence de la RATP et d'associations d'usagers.

Suite aux constats d'une insuffisance de l'information voyageurs par des équipes focalisées sur la résolution technique de l'incident, d'accès aux voies réservé aux seuls agents habilités, de coupure de la climatisation... la RATP s'est engagée sur plusieurs actions, dont :

- des messages aux voyageurs par section ;
- un renfort d'effectifs dédiés à la gestion des incidents ;
- l'évolution des habilitations des agents de station pour permettre l'évacuation sur les voies.

Île-de-France Mobilités demeurera vigilante et s'engage au suivi de ces évolutions.



Retrouvez la présentation des retours d'expérience
sur iledefrance-mobilités.fr

La sécurisation des lignes de bus de grande couronne

Déploiement de patrouille de gendarmerie et de réservistes dans les bus du Val d'Oise pour renforcer la sécurité des voyageurs



La **Gendarmerie d'Île-de-France** et les services de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités ont conclu une convention visant à garantir la sécurité des personnes et des biens, et pour dissuader les auteurs potentiels d'infractions ou d'incivilités par une présence visible et rassurante sur les réseaux de transport en grande couronne.

Après analyse de la délinquance et des disponibilités opérationnelles, la Gendarmerie Nationale programmera, en lien avec l'opérateur

concerné, des services d'accompagnement dynamique, de contrôle aux points d'arrêt et gares routières, d'appui aux contrôleurs ou de présence dissuasive dans les bus. Les patrouilles seront composées de réservistes opérationnels de la Garde Nationale encadrés par des gendarmes d'active, dont un officier de police judiciaire territorialement compétent. Elles pourront notamment procéder à des contrôles d'identité ainsi qu'à la fouille de bagages.

Tous les gendarmes d'Île-de-France sont désormais équipés de terminaux (NeoGend) leur permettant de consulter l'ensemble des fichiers de police pour le contrôle des individus dans l'exercice de leurs missions de police administrative et judiciaire.

12 000 policiers des départements de la grande couronne parisienne (Yvelines, Seine-et-Marne, Essonne et Val d'Oise) voyagent désormais gratuitement dans les transports en commun en Île-de-France. Cette mesure, officialisée en juillet dernier, avait déjà été mise en place pour les 30 000 policiers de Paris et de la petite couronne. Le financement des cartes de circulation est assuré par Île-de-France Mobilités, pour un montant annuel de 2 M€ environ.

Plan propreté : une attente très forte



La propreté dans les transports en commun est une attente forte des voyageurs. C'est aussi une priorité d'Île-de-France Mobilités, qui verse chaque année aux opérateurs plus de 150 M€ de dotation.

Île-de-France Mobilités appelle les opérateurs de transport à la mobilisation générale sur la propreté dans les trains et les espaces voyageurs pour améliorer rapidement la qualité du service apportée aux voyageurs et atteindre, sur la période 2018-2021, une meilleure adéquation entre les résultats des indicateurs techniques de propreté et la perception qu'en ont les voyageurs.

Financement Île-de-France Mobilités et RATP : + 2 M€ en 2018 et + 5 M€/an, entre 2019 et 2021.

Les objectifs du plan RATP

- Renforcer la présence des agents de nettoyage en journée dans les espaces et à bord des trains aux heures les plus creuses.
- Effectuer un nettoyage approfondi (plafonds, voûtes, traitement des petites infiltrations et concrétions, nettoyage des rigoles, réparation des carrelages endommagés, escaliers mécaniques...) de 10 stations ou gares supplémentaires par an.
- Ajouter un formulaire dédié à la propreté dans l'application mobile RATP.
- Porter à 100 le nombre de toilettes sur le RER et le métro.
- Inciter les voyageurs à adopter des comportements vertueux en matière de propreté.
- Traiter les mauvaises odeurs dans les espaces voyageurs : 18 stations retenues en 2018 et 30 de plus entre 2019 et 2021.